

Cependant, il y a un point que je désire soulever. Le coût de ces insecticides intéresse les cultivateurs au plus haut point et notre groupement a dû intervenir souvent pour faire comprendre à certains cultivateurs qu'il est nécessaire d'appliquer la quantité requise.

Dans notre propre région et au sein de notre groupement, le coût des insecticides et des parasitocides varie de \$2,000 pour la petite ferme jusqu'à près de \$10,000 par année dans le cas des grandes fermes. Les gens qui emploient de telles quantités de ces produits savent sûrement ce qu'ils font. Du moins, je sais qu'ils le savent dans notre région et je ne crois pas que les cultivateurs du comté de Norfolk soient plus intelligents que ceux d'ailleurs.

M. WILLOUGHBY: Monsieur le président, comme cela est apparu aux différentes séances du Comité, il est évident que notre problème porte sur la façon dont les petits usagers, comme les jardiniers, se servent de ces produits. Ces gens, on le sait, se servent parfois de ces produits sans discernement. Il est évident qu'on ne peut pas légiférer contre les gens qui sont portés à les utiliser sans discernement. Il est aussi difficile de légiférer contre ces gens qu'il l'est de légiférer contre les gens qui font un mauvais usage des armes à feu ou qui font des excès de vitesse.

Notre principal espoir réside dans l'éducation et ce que M. Miller a dit est très encourageant. Comme vous vous en souvenez, il a dit que des centaines d'hommes assistaient à ces cours pour augmenter leurs connaissances. Je crois que la manière de résoudre ces problèmes consiste à attaquer le porte-monnaie, c'est-à-dire à mettre à l'amende ceux qui commettent des abus. Nous avons entendu des témoignages à ce sujet à nos séances précédentes. On a cité le cas de la province du Manitoba, où l'on a recueilli des échantillons de lait de tous les producteurs pour les analyser. Ceux dont le lait contenait trop de matière insecticide ont été l'objet de sanctions.

Est-ce qu'on procède à des vérifications semblables dans le cas des légumes et des fruits?

M. L. A. MILLER (*premier vice-président de la Canadian Agricultural Chemicals Association*): Il se fait constamment des vérifications sous ce rapport; la Direction des aliments et drogues a des inspecteurs partout depuis Victoria jusqu'à Saint-Jean, à Terre-Neuve. Ils cueillent des échantillons dans les supermarchés et ailleurs. Ils sont extrêmement actifs. J'ignore combien de centres ils ont, mais ils font tous des analyses pour dépister les résidus. Je crois comprendre qu'ils ne disposent pas d'un nombre suffisant de centres pour que cette police soit suffisante dans tout le pays. Cependant, dans les cas où on a décelé des résidus dépassant les tolérances établies, des saisies ont été faites dans le passé. Naturellement, en plus de cela, je crois que certaines provinces de l'Ouest ont établi des laboratoires régionaux ou provinciaux. Mais, comme je l'ai dit, les produits font l'objet de vérifications continuelles. Je suis certain qu'il en est ainsi en Alberta et en Saskatchewan, mais je ne suis pas sûr qu'on le fasse aussi au Manitoba, en Colombie-Britannique et ailleurs. En Alberta, par exemple, les produits laitiers font l'objet d'une surveillance continue. Les provinces sont aidées en cela par des subventions fédérales.

M. WILLOUGHBY: Mais est-ce que les kiosques où se vendent des produits horticoles sur la place du marché sont surveillés? Comme vous le savez, les gens du village vont au marché local et s'approvisionnent à ces kiosques.

M. SMITH: Cela fait partie du travail normal de vérification de la Direction des aliments et drogues. Ses inspecteurs vont partout où il se vend des aliments, que ce soit dans un supermarché, un marché municipal ou même un étalage au bord de la route.

Le PRÉSIDENT: Les fonctionnaires de la Direction des aliments et drogues reviendront ici jeudi; ce sera une très bonne question à leur poser.